



OFFICE OF THE  
PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER



BUREAU DU  
DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

## **Budget principal des dépenses 2012-2013**

---

Le 9 mars 2012

## Points saillants

- On trouvera ci-après les points saillants du Budget principal des dépenses de 2012-2013 qui pourraient mériter que les parlementaires s’y attardent en raison de leur importance budgétaire ou du risque financier qu’ils présentent.
- Le Budget principal des dépenses 2012-2013 présente le plan de dépenses de 252 milliards de dollars du gouvernement du Canada pour le prochain exercice. Par rapport aux autorisations de dépenses totales demandées au Parlement en 2011-2012, on observe une diminution de 3 %.
  - Globalement, les augmentations des principaux transferts aux particuliers sont compensées par les diminutions d’autres paiements de transfert et de dépenses de fonctionnement.
- Malgré des diminutions généralisées dans les budgets de fonctionnement, les dépenses des services internes (frais généraux) devraient augmenter de 9 % pour atteindre 10,6 milliards de dollars en 2012-2013.
- Dans les trois tableaux en annexe, le Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB) :
  - met en évidence les plus fortes fluctuations des autorisations par rapport à l’exercice précédent (en dollars et en pourcentage).
  - Présente l’évolution des autorisations par article courant (p. ex., dépenses en personnel) au cours des quatre derniers exercices.
- La Base de données de suivi intégré a été mise à jour au moyen des données du Budget principal des dépenses : [www.pbo-dpb.gc.ca](http://www.pbo-dpb.gc.ca).

**Document préparé** par Jason Jacques\*

---

\* Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Jason Jacques (courriel : [jason.jacques@parl.gc.ca](mailto:jason.jacques@parl.gc.ca)).

## 1. Contexte

La loi confie au DPB le mandat de produire des travaux de recherche et d'analyse sur les prévisions budgétaires du gouvernement du Canada (le gouvernement)<sup>1</sup>. Pour s'acquitter de cet élément de son mandat, le DPB examine les prévisions budgétaires et signale les rajustements proposés qui justifient un examen détaillé :

- les modifications des crédits qui ont d'importantes répercussions sur le solde du budget fédéral;
- les augmentations de crédit substantielles en comparaison du statu quo.

Le DPB actualisera cette analyse pour tenir compte des autorisations additionnelles qui pourraient être demandées dans les Budgets supplémentaires des dépenses de 2012-2013. L'an dernier, le gouvernement a demandé des autorisations budgétaires supplémentaires totalisant 3 % des autorisations initiales demandées dans le Budget principal des dépenses. Ce chiffre sera probablement plus faible cette année à cause des réductions qui pourraient découler de l'Examen stratégique et fonctionnel et qui seront annoncées dans le budget de 2012.

## 2. Budget principal des dépenses 2012-2013

Le plan des dépenses du gouvernement pour 2012-2013 prévoit des crédits votés de 91,9 milliards de dollars et des autorisations législatives de 160 milliards de dollars (figure 2-1).

Figure 2-1

### Budget principal des dépenses : autorisations budgétaires

En milliards de dollars

	2012-2013	2011-2012	Δ%
Crédits votés	91,9	99,4	(7,5)
Autorisations législatives	160,0	159,7	0,2
<b>Total</b>	<b>251,9</b>	<b>259,1</b>	<b>(2,8)</b>

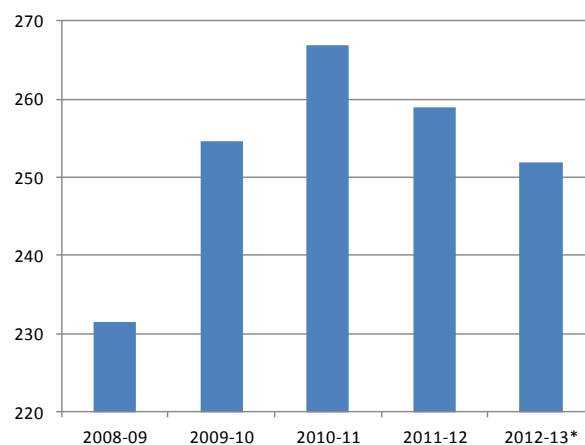
Source : Budget principaux et supplémentaires des dépenses 2011-2012 à 2012-2013.

Le total des autorisations présentées dans le Budget principal des dépenses de 2012-2013 est inférieur de 3 % au total de 2011-2012 (soit le Budget principal et les Budgets supplémentaires des dépenses). Toutefois, les dépenses proposées demeurent de 10 % supérieures à ce qu'elles étaient avant la mise en œuvre du Plan d'action économique (PAE), en 2009-2010 (figure 2-2).

Figure 2-2

### Total des autorisations budgétaires

En milliards de dollars



Sources : Budget principaux et supplémentaires des dépenses de 2008-2009 à 2012-2013.

\*Nota : Les chiffres de 2012-2013 ne tiennent pas compte des réductions qui pourraient survenir ultérieurement par suite de l'Examen stratégique et fonctionnel, qui doit être mis en œuvre par le budget de 2012.

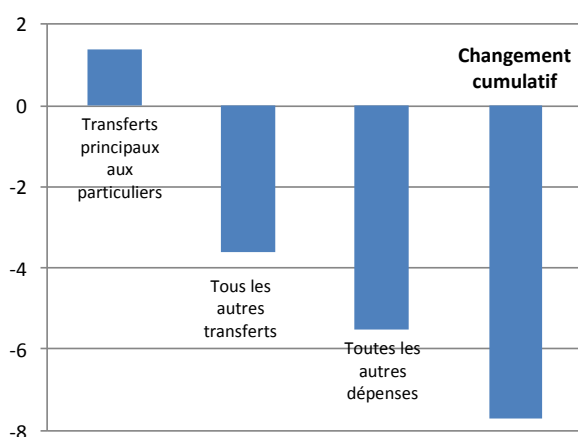
<sup>1</sup> <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-1/TexteCompleet.html?term=79.2>. Consulté en mars 2012.

Globalement, les augmentations des principaux transferts aux particuliers (p. ex., le Supplément de revenu garanti) sont plus que compensées par les diminutions d'autres paiements de transfert et des budgets de fonctionnement des ministères et organismes (figure 2-3).

**Figure 2-3**

**Fluctuations des autorisations budgétaires par composantes principales (2011-2012 par rapport à 2012-2013)**

En milliards de dollars



Sources : Budgets principaux et supplémentaires des dépenses de 2011-2012 et de 2012-2013

*(i) Changements les plus importants en valeur absolue*

Le tableau 1 (en annexe) dégage les dix crédits qui présentent la plus forte variation des dépenses par rapport aux autorisations de dépenses de 2011-2012<sup>2</sup>.

Les dépenses au titre de la Sécurité de la vieillesse sont l'augmentation la plus marquée. En effet, elles progressent de 1,8 milliard de dollars par rapport aux autorisations de l'exercice précédent (figure 2-4).

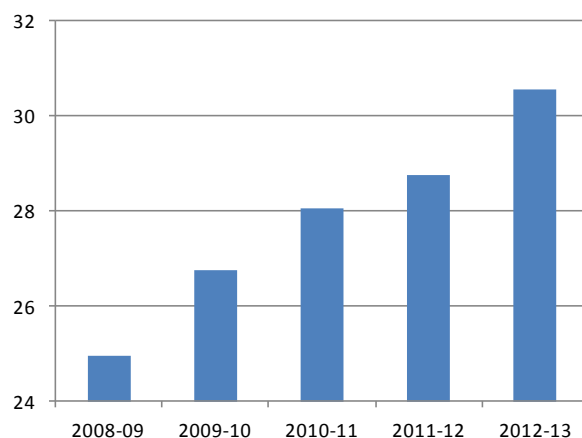
<sup>2</sup> La variation en valeur est la différence entre les dépenses annuelles prévues dans le Budget principal 2012-2013 et les autorisations de dépenses totales accordées durant l'exercice précédent (2011-2012 – Budget principal et Budgets supplémentaires).

Comme il est signalé dans le document du Budget principal des dépenses, cette hausse de 6 % est attribuable à l'augmentation du nombre des aînés et à la progression de la valeur des prestations qu'ils touchent.

**Figure 2-4**

**Dépenses au titre de la Sécurité de la vieillesse**

En milliards de dollars



Sources : Budgets principaux et supplémentaires des dépenses : de 2009-2010 à 2012-2013.

*(ii) Changements les plus importants en pourcentage*

Le tableau 2 (en annexe) présente les dix variations de crédits les plus fortes en pourcentage par rapport aux autorisations de dépenses totales de 2011-2012<sup>3</sup>.

Les deux postes qui affichent le plus fort pourcentage de hausse des autorisations concernent les *Paiements de péréquation supplémentaires pour la Nouvelle-Écosse* et les *Paiements de péréquation compensatoires supplémentaires pour la Nouvelle-Écosse*. Les deux postes découlent d'accords conclus en 2005 sur la prise en compte des revenus tirés des produits énergétiques extracôtiers et d'actualisations de 2007. Le total des autorisations pour ces deux

<sup>3</sup> Le taux de croissance est le niveau proposé des dépenses annuelles dans le Budget principal des dépenses 2012-2013 divisé par le total des autorisations de dépenses de l'exercice précédent.

postes dépasseront les 470 millions de dollars en 2012-2013.

(iii) Coûts des services internes

Dans les budgets de 2010 et de 2011, le gouvernement s'est engagé à faire un examen complet des coûts de ses services administratifs<sup>4</sup>. De plus, le gouvernement a mis en place Services partagés Canada en août 2011 pour optimiser les dépenses en technologie de l'information<sup>5</sup> et « vise à réduire les coûts d'exploitation »<sup>6</sup>.

Le Budget principal des dépenses présente des données détaillées sur les dépenses au titre des services internes, qui appuient les obligations de l'organisation, notamment en matière de communications, de ressources humaines, de technologie de l'information et de gestion financière<sup>7</sup>. Il y a d'autres augmentations des dépenses pour les services internes pendant le reste de l'exercice, mais ces variations ne sont pas déclarées avant la publication des Comptes publics.

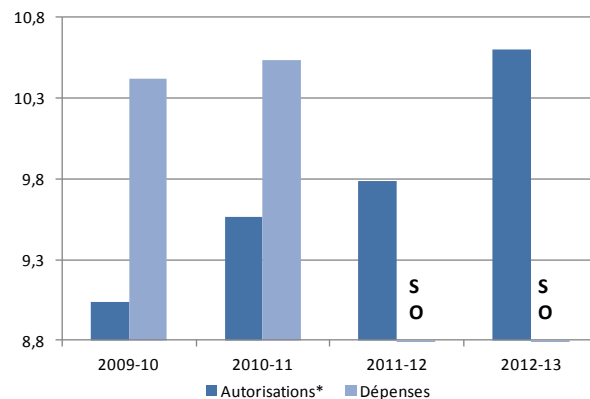
Comme la figure 2-5 le montre il est prévu que les frais généraux augmenteront d'environ 800 millions de dollars par rapport à 2011-2012 pour dépasser 10,6 milliards de dollars en 2012-2013 (8 %).

Bien que les dépenses globales aient augmenté, les coûts prévus pour les services internes pour la plupart des organisations fédérales sont plus faibles en 2012-2013 que pendant l'exercice précédent grâce au transfert d'autorisations à Services partagés Canada.

Figure 2-5

Budget des services internes

En milliards de dollars



Sources : Autorisations : Budget principal des dépenses de 2009-2010 à 2012-2013. Dépenses : Comptes publics de 2009-2010 à 2010-2011.

Nota : Les chiffres ne tiennent pas compte des organisations fédérales qui ne déclarent pas les dépenses des services internes à compter de 2009-2010. Ils correspondent aux dépenses prévues à ce titre de chaque organisation qui déclare cette activité de programme dans le Budget principal des dépenses, plus les dépenses nettes totales de Services partagés Canada.

(iv) Dépenses en personnel et en capital

Le tableau 3 (en annexe) présente les dépenses prévues par article courant dans le Budget principal des dépenses 2012-2013 comparativement aux autorisations de dépenses totales de 2011-2012.

Les dépenses au titre du personnel devraient diminuer de 1,6 milliards de dollars, soit 4 % de

<sup>4</sup> <http://www.budget.gc.ca/2010/pdf/budget-planbudgetaire-fra.pdf>, consulté en mars 2012.

<sup>5</sup> <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/medias-media/dm-ms/2011-08-04-fra.html>, consulté en mars 2012.

<sup>6</sup> Comité consultatif sur la fonction publique nommé par le Premier ministre, mars 2012 [http://www.clerk.gc.ca/local\\_grfx/docs/pmac-ccpm/6-2012-fra.pdf](http://www.clerk.gc.ca/local_grfx/docs/pmac-ccpm/6-2012-fra.pdf) consulté en mars 2012.

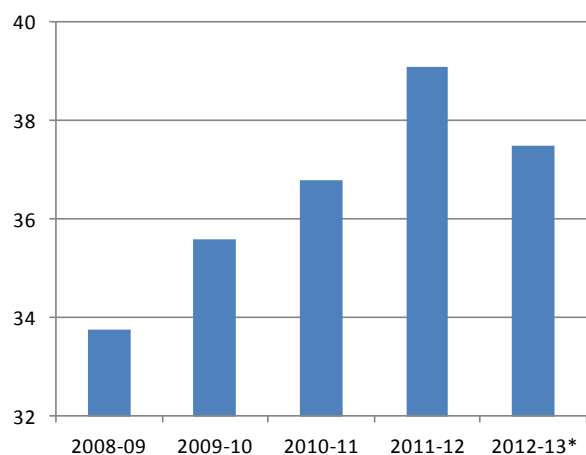
<sup>7</sup> <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20122013/me-bpd/docs/me-bpd-fra.pdf>, consulté en mars 2012.

moins qu'en 2011-2012, pour s'établir à environ 37,5 milliards de dollars (figure 2-6).

**Figure 2-6**

**Dépenses au titre du personnel**

En milliards de dollars



Sources : *Budget principaux et supplémentaires des dépenses de 2008-2009 à 2012-2013.*

\*Nota : Les chiffres de 2012-2013 ne tiennent pas compte des réductions qui pourraient survenir ultérieurement par suite de l'Examen stratégique et fonctionnel, qui doit être mis en œuvre par le budget de 2012.

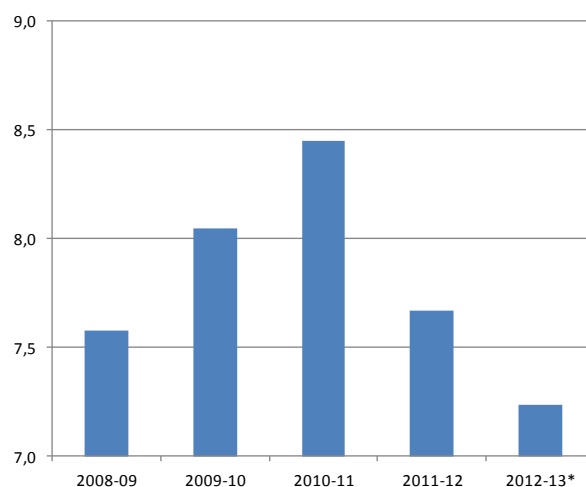
Les dépenses en capital devraient diminuer d'environ 430 millions de dollars en 2012-2013 (6 %). Si on tient compte du recul de 780 millions de dollars observée en 2011-2012, ces

autorisations sont actuellement de 4 % inférieures au niveau immédiatement antérieur au PAE, en 2009-2010 (figure 2-7).

**Figure 2-7**

**Dépenses en capital**

En milliards de dollars



Sources : *Budget principaux et supplémentaires des dépenses de 2008-2009 à 2012-2013.*

Nota : Les dépenses en capital représentent la somme de deux articles courants : *Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages* et *Acquisition de machines et de matériel*. Les données pour 2011-2012 contiennent les nouveaux crédits pour le report de dépenses d'immobilisation.

\* Les chiffres de 2012-2013 ne tiennent pas compte des réductions qui pourraient survenir ultérieurement par suite de l'Examen stratégique et fonctionnel, qui doit être mis en œuvre par le budget de 2012.

### **3. Conclusion**

Les parlementaires pourraient souhaiter obtenir de plus amples détails sur les hypothèses et le caractère raisonnable des postes du plan de dépenses du gouvernement qui présentent les plus fortes variations en valeur absolue ou en pourcentage.

De plus, un examen plus rigoureux de la croissance prévue des coûts des services internes (frais

généraux) pourrait être justifié. Il faudra en effet assurer une gestion minutieuse si le gouvernement veut atteindre ses objectifs d'économies dans les dépenses de fonctionnement et son objectif d'optimisation des dépenses.

Enfin, les députés souhaiteront peut-être demander confirmation que les réductions prévues dans les dépenses en capital sont durables et qu'elles ne risquent pas contribuer à une détérioration des biens fédéraux.

## ANNEXE

Tableau 1. Principales variations des autorisations en dollars : autorisations totales en 2011-2012 par rapport à 2012-2013 <sup>1</sup>			
Organisation	Autorisations	milliers \$	Explication - Budget des dépenses
Ressources humaines et Développement des compétences	<b>Sécurité de la vieillesse</b>	1 822 427	<i>Augmentation des taux moyens des prestations et du nombre de prestataires</i>
Finances	<b>Transfert canadien en matière de santé</b>	1 617 112	<i>Augmentation prévue par la loi</i>
Défense nationale	<b>Dépenses de fonctionnement</b>	-1 588 893	<i>Réduction par suite de l'examen des dépenses; création du Centre de la sécurité des télécommunications Canada comme organisme distinct; transfert à Services partagés Canada</i>
Infrastructure Canada	<b>Contributions</b>	-910 996	<i>Diminution du Fonds pour l'infrastructure verte; Financement de base pour les provinces et les territoires</i>
Ressources naturelles	<b>Subventions et contributions</b>	-884 211	<i>Disparition du Programme d'écologisation des pâtes et papiers et d'autres programmes de paiements de transfert</i>
Finances	<b>Péréquation</b>	763 933	<i>Augmentation prévue par la loi</i>
Ressources naturelles	<b>Paiements à Énergie atomique du Canada</b>	-525 304	<i>Aucune</i>
Gendarmerie royale du Canada	<b>Dépenses de fonctionnement</b>	-519 007	<i>Nouveaux accords sur les services de police avec des provinces et territoires; transfert à Services partagés Canada</i>
Ressources humaines et Développement des compétences	<b>Supplément de revenu garanti</b>	475 135	<i>Augmentation des taux moyens des prestations et du nombre de prestataires</i>
Finances	<b>Intérêt sur la dette publique<sup>2</sup></b>	469 000	<i>Changement dans la composition de la dette; taux d'intérêt</i>

1. Toutes les autorisations du Budget principal des dépenses de 2011-2012 et 2012-2013 avec autorisations totales de plus de 100 millions de \$; sauf les postes non budgétaires.

2. Combinaison de deux autorisations : *intérêt sur la dette non échue et autres frais d'intérêt*.



Tableau 2. Principales variations des autorisations en % : autorisations totales en 2011-2012 par rapport à 2012-2013<sup>1</sup>

Organisation	Crédit	Δ % <sup>2</sup>	Explication du Budget des dépenses
Finances	<b>Paiements de péréquation supplémentaires pour la Nouvelle-Écosse</b>	1711%	<i>L'accord sur les ressources extracôtières de 2005 et la formule de péréquation de 2007 excluent toute réduction des paiements de péréquation</i>
Finances	<b>Paiements de péréquation compensatoires supplémentaires pour la Nouvelle-Écosse</b>	333%	<i>L'accord sur les ressources extracôtières de 2005 exclut toute réduction des paiements de péréquation attribuable aux revenus extracôtiers</i>
Agence du revenu du Canada	<b>Loi sur le droit à l'exportation de produits de bois d'œuvre</b>	100%	<i>Aucune</i>
Bibliothèque et Archives	<b>Dépenses en capital</b>	87%	<i>Transformation d'une installation pour l'entreposage de collections avec rayonnages à haute densité</i>
Commission canadienne des grains	<b>Dépenses de programme</b>	-86%	<i>Fin de fonds spéciaux; demande dans un budget supplémentaire ultérieur</i>
Musée canadien des droits de la personne	<b>Paiements - Capital et fonctionnement</b>	-68%	<i>Fin du calendrier de paiements pour le projet de construction</i>
Directeur général des élections	<b>Dépenses pour la tenue d'élections</b>	-68%	<i>Les 41<sup>es</sup> élections générales de 2011 ont entraîné des dépenses supérieures</i>
Transports	<b>Subventions et contributions</b>	64%	<i>Augmentation du Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers pour tenir compte des flux de trésorerie prévus</i>
Agence des services frontaliers du Canada	<b>Dépenses en capital</b>	-56%	<i>Aucune</i>
Pêches et Océans	<b>Subventions et contributions</b>	-52%	<i>Réductions pour Gestion intégrée des ressources halieutiques et Stratégies et gouvernance autochtones</i>

1. Toutes les autorisations du Budget principal des dépenses de 2012-2013 avec autorisations totales de plus de 10 millions de \$; sauf les postes non budgétaires.

2. Le taux de croissance se calcule en divisant les autorisations proposées dans le Budget principal de 2012-2013 par le total des autorisations de dépenses prévues dans les budgets de 2011-2012 (principal et supplémentaires)

**Tableau 3. Comparaison des articles courants :  
Autorisations totales (en milliers de \$) (de 2008-2009 à 2012-2013) <sup>1</sup>**

Article courant	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	a/a <sup>2</sup> Δ %
Personnel	33 740 001	35 589 778	36 801 189	39 093 807	37 506 043	-4%
Transports et communications	3 344 914	3 584 874	3 514 314	3 531 689	3 239 057	-8%
Information	432 371	475 166	415 537	387 926	267 145	-31%
Services professionnels et spéciaux	9 076 210	9 721 237	10 406 553	10 796 248	9 721 164	-10%
Locations	2 152 659	2 769 230	2 730 785	2 706 569	2 512 272	-7%
Achat de services de réparation et d'entretien	3 195 074	3 918 384	4 038 740	3 841 288	3 392 237	-12%
Services publics, fournitures et approvisionnements	3 412 410	4 045 190	3 902 555	3 441 137	2 911 697	-15%
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	1 330 357	1 607 560	2 149 811	1 424 493	1 387 147	-3%
Acquisition de machines et de matériel	6 244 266	6 439 950	6 302 066	6 000 569	5 247 086	-13%
Paiements de transfert	119 882 593	128 509 946	142 487 111	138 141 328	136 184 490	-1%
Service de la dette publique	31 509 000	30 659 000	28 432 000	28 393 087	28 862 000	2%
Autres subventions et paiements	9 973 705	13 923 069	14 933 715	11 922 273	10 881 312	-9%
<b>TOTAL</b>	<b>224 293 560</b>	<b>241 243 384</b>	<b>256 114 376</b>	<b>249 680 414</b>	<b>242 111 650</b>	

1. Les chiffres de 2008-2009 à 2011-2012 reflètent toutes les autorisations adoptées pour l'année (Budget principaux et supplémentaires).

Les chiffres de 2012-2013 tiennent compte du Budget principal des dépenses seulement.

2. Le taux de croissance d'une année sur l'autre est celui de 2012-2013 par rapport à 2011-2012.